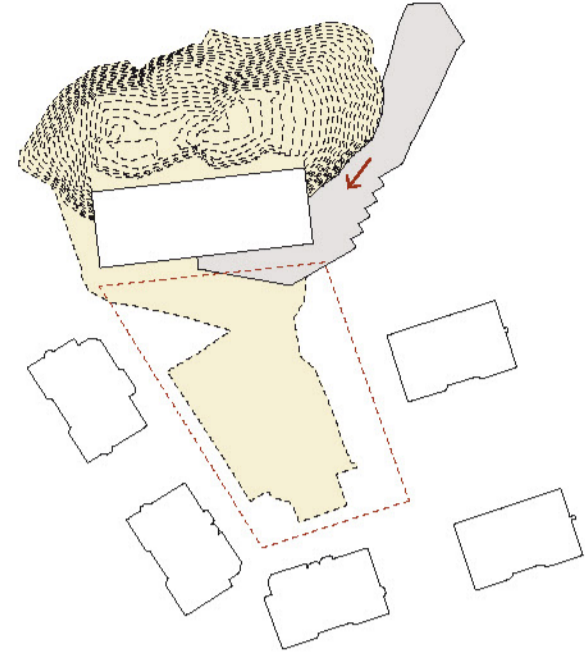
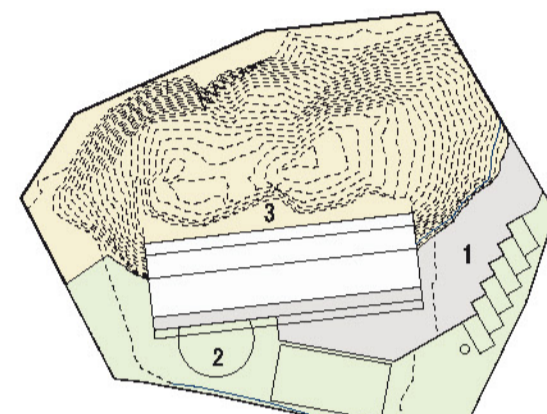


Fermeture de l'îlot et approche diagonale

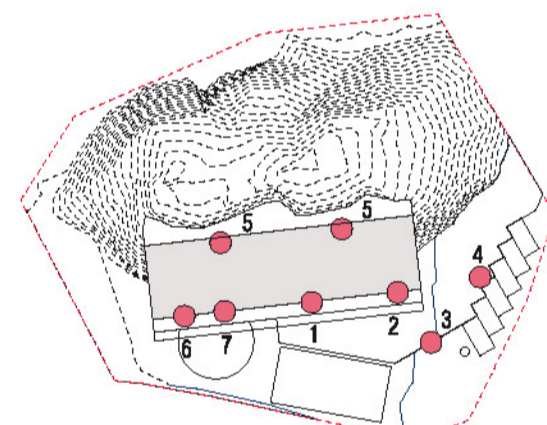


Espaces verts et espaces en dur



- 1 Surfaces en dur
- 2 Surfaces vertes et aménagées au niveau rez
- 3 Surfaces vertes et aménagées au niveau colline

Accès et services



- 1 Entrée principale
- 2 Abri véhicules et parking
- 3 Places pour vélos
- 4 Places de parc
- 5 Accès colline
- 6 Dépôts
- 7 Technique



Vue de la façade principale

Le caractère du site

Le foyer pour jeunes travailleurs se situe dans une zone d'immeubles en périphérie de la ville de Sion. Le terrain à disposition se caractérise par un éperon rocheux de petite taille contre lequel vient s'agencer le bâtiment. L'émergence topographique est accessible et offre un dégagement visuel généreux sur le territoire. Parsemée d'arbres sur son flanc nord, elle fait face et clôture, au sud, un îlot d'habitation formé de cinq volumes.

Le volume linéaire

Le projet s'adosse sur la colline selon l'orientation est-ouest de celle-ci. La forme ainsi dévoilée est une ligne qui termine l'îlot d'immeubles non pas de manière frontale mais dans la diagonale. Ce geste marque une transition mais aussi un nouvel équilibre entre la disposition urbaine des logements et la morphologie de la colline. D'un côté, le champ visuel s'ouvre vers la rue de la Jonction et de l'autre, l'édifice est caractérisé par une approche angulaire depuis la rue Hermann Geiger. La distance à la limite est respectée à l'axe de la façade principale pour le bâtiment dont la géométrie n'est pas parallèle à la parcelle.

Les aménagements extérieurs

L'ensemble des aménagements extérieurs principaux se situent devant le bâtiment, orientés au sud. L'espace vert et la place de jeux et de sports forment ainsi une surface généreuse permettant la mixité des usages. À l'est, les surfaces minérales viennent à la rencontre du bâtiment et sont un guide jusqu'à son entrée. Une partie des places de parc borde le petit canal alors que le complément de stationnement et l'abri pour le minibus de l'institution sont prévus de plain-pied dans le volume du bâtiment. Le saule pleureur est l'élément végétal majeur du site, il souligne le cheminement vers l'édifice et cadre les activités de loisirs et sportives.

Les accès

Au rez-de-chaussée, les accès sont définis par un porte-à-faux faisant office de couvert de distribution. Une partie de la terrasse extérieure peut ainsi bénéficier d'une protection contre les intempéries. L'accès sur la colline, qui se fait au niveau de l'espace agencé actuel, donne sur une surface longitudinale qui se dilate selon la géométrie du massif rocheux. L'aménagement, situé à quelques pas du sommet, profite d'une lumière diffuse. Il s'agit d'un complément aux espaces en contrebas qui apporte une atmosphère d'intimité, propice au repos estival et aux activités méditatives en plein air.

Le principe de distribution

Le système des circulations est l'organe qui régit la vie intérieure de la construction. Au rez-de-chaussée, le hall d'entrée est connecté au niveau administratif à l'aide d'un escalier à deux volées parallèles. Cette circulation unique marque et délimite les espaces de bureau et le programme accessible au public. Le système se déplace alors vers deux zones d'escaliers, superposés sur trois niveaux, qui relient les espaces privés prévus pour les résidents. Les couloirs sont ainsi ponctués par des nœuds distribués qui offrent aux utilisateurs un parcours dynamique des étages en passant d'une cage à l'autre sans devoir rebrousser chemin. De toute importance pour un édifice à caractère social, les espaces de circulation deviennent un endroit de rencontre, d'apprentissage de l'autre et de découverte personnelle. Chaque nœud libère un vide de lumière qui offre de multiples expériences visuelles en diagonale à travers les niveaux.

Le fonctionnement de l'institut

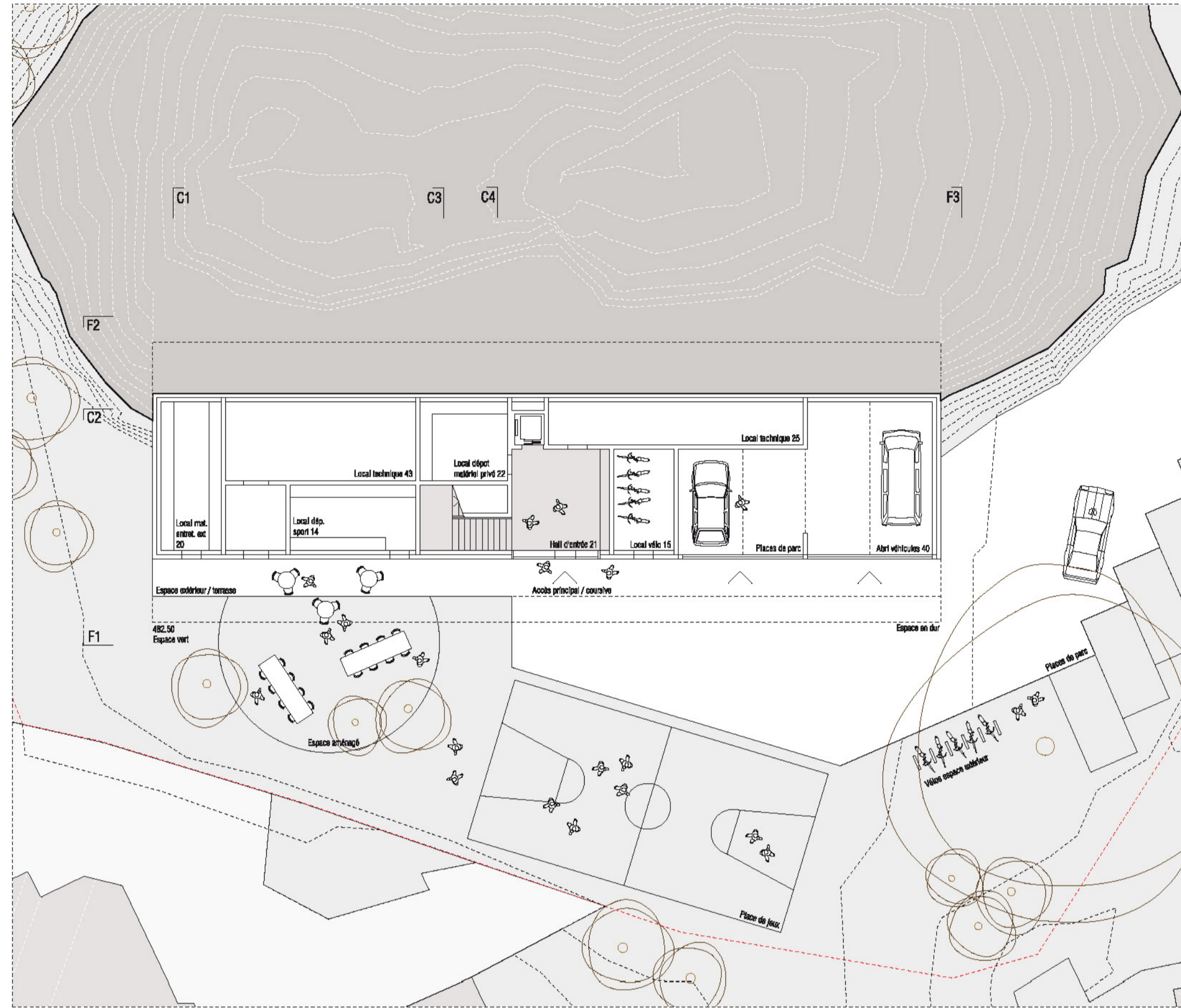
Le bâtiment est, sur le principe, composé d'un domaine d'activité par étage. Au rez-de-chaussée, les locaux de service sont disposés de part et d'autre du hall d'entrée. Sans besoin de lumière naturelle, ils contiennent, d'un côté, des dépôts et du rangement de matériel nécessaire pour les activités extérieures. De l'autre côté se situe l'abri pour les véhicules ainsi que les locaux techniques d'importance. À l'étage se trouvent les bureaux, la salle d'accueil ainsi que les deux salles de cours. La chambre multiservice, à l'écart, dispose d'une fenêtre sur le pignon. Des locaux secondaires complètent ce niveau. Au deuxième étage sont placées les douze chambres qui bénéficient de l'ensoleillement au sud. Les balcons sont des constructions légères soutenues par des lames verticales fixées contre la façade. En lien avec la colline se trouvent les chambres de veille qui ont un accès direct à l'extérieur. Ces locaux profitent d'un plafond en pente qui révèle une échappée visuelle vers le paysage montagneux. Les douches sont également agencées sur la face nord. Le dernier étage, caractérisé par la forme de la toiture à deux pans, reçoit les espaces communs. Les salles de plus grande taille et nécessitant une continuité spatiale sont alignées sur la façade sud. La salle de télévision en gradins propose une atmosphère conviviale rappelant le cinéma.

La matérialité

L'édifice repose sur un socle minéral qui marque le contact mais aussi la continuité de la masse rocheuse. Le socle se développe en escalier en reproduisant l'inclinaison de la colline. Le rez-de-chaussée est surtout réalisé en béton alors que le premier étage se compose d'une construction mi-à-mi : Le béton contre le terrain et l'ossature bois côté sud. Les autres étages sont presque entièrement bâtis en châssis bois. L'association des matériaux se distingue sur les façades pignons, toutes deux identiques. À l'intérieur, cette dichotomie est également perceptible. Les ossatures sont recouvertes de panneaux lasurés blancs et les éléments de menuiserie sont fabriqués en bois naturel.



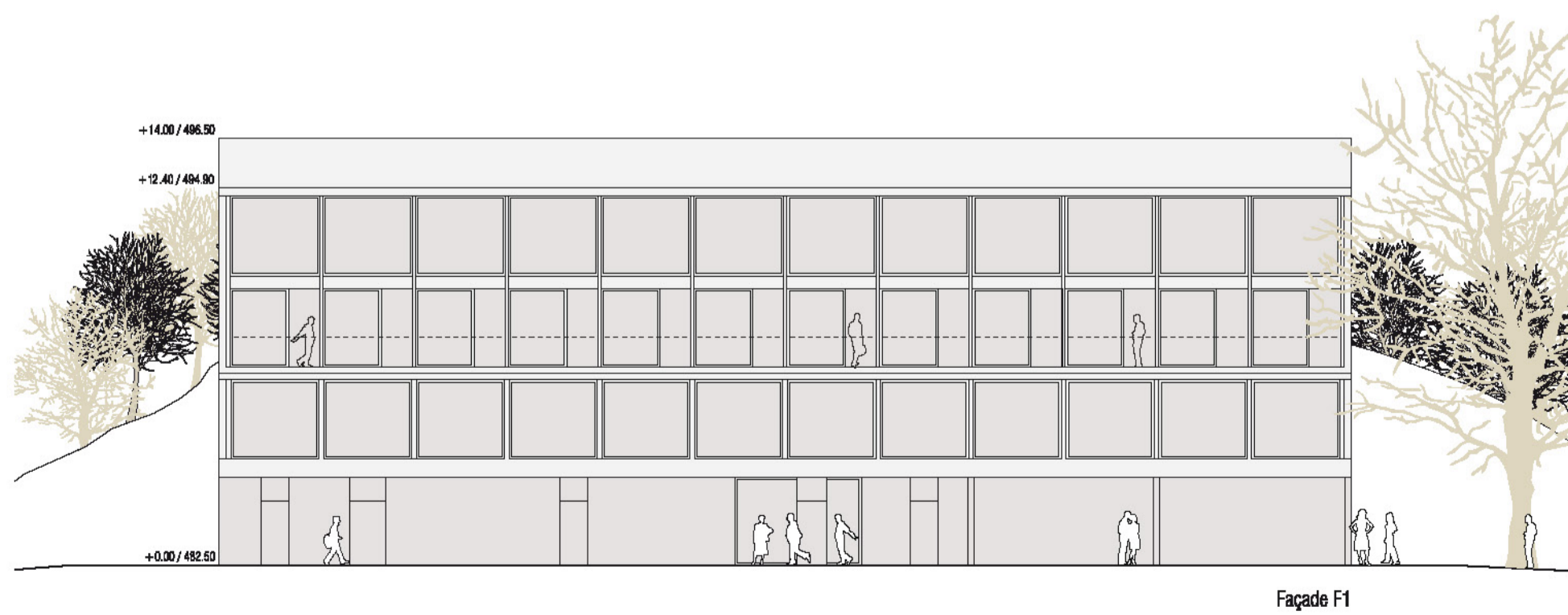
Coupe C3



Rez +0.00 / 482.50

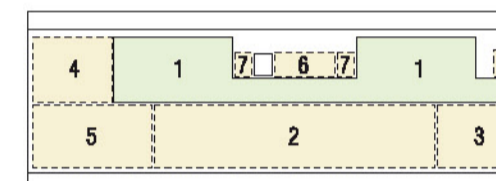
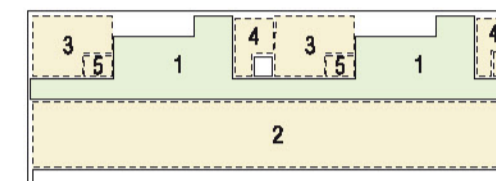
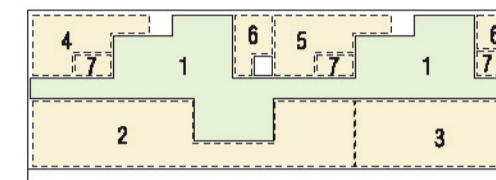
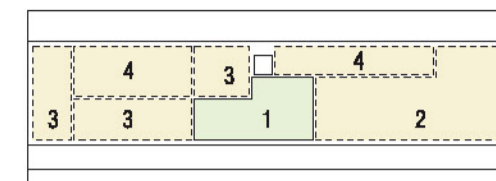


1er +3.50 / 486.00



Façade F1

Programme / Fonctionnement par étage



- Rez-de-chaussée**  
Accès / Services / Technique
- 1 Accès et circulation
  - 2 Places de parc abritées
  - 3 Rangements
  - 4 Technique

- 1er étage**  
Administration
- 1 Circulations
  - 2 Administration
  - 3 Salles de cours
  - 4 Chambre multi-service
  - 5 Local photocopieuse
  - 6 Rangements
  - 7 Sanitaires

- 2ème étage**  
Zone des chambres
- 1 Accès et circulations
  - 2 Chambres avec balcons
  - 3 Chambres de veille
  - 4 Douches
  - 5 Sanitaires

- 3ème étage**  
Zone commune
- 1 Circulations
  - 2 Espaces communs
  - 3 Salle de jeux
  - 4 Salle de télévision
  - 5 Salle de conférence
  - 6 Buanderie
  - 7 Sanitaires

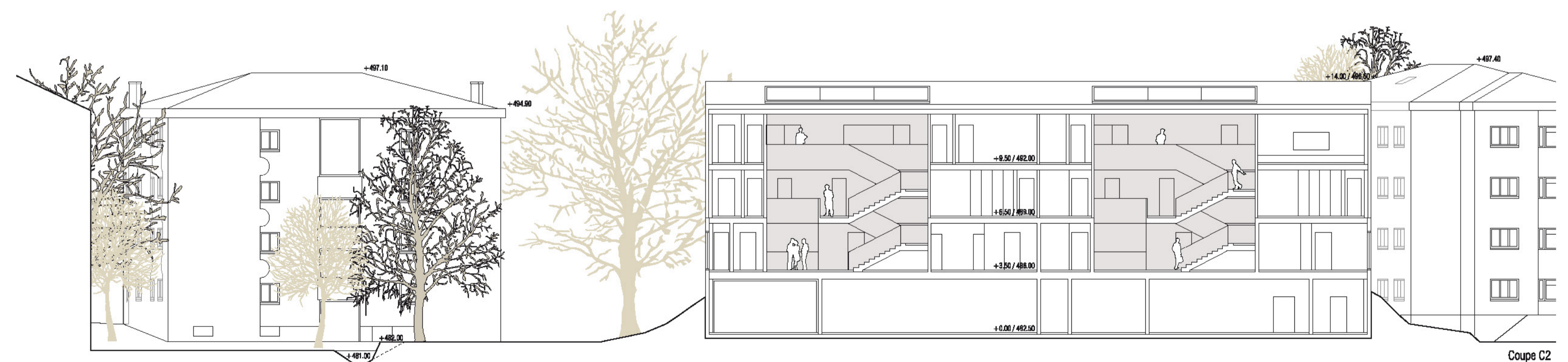
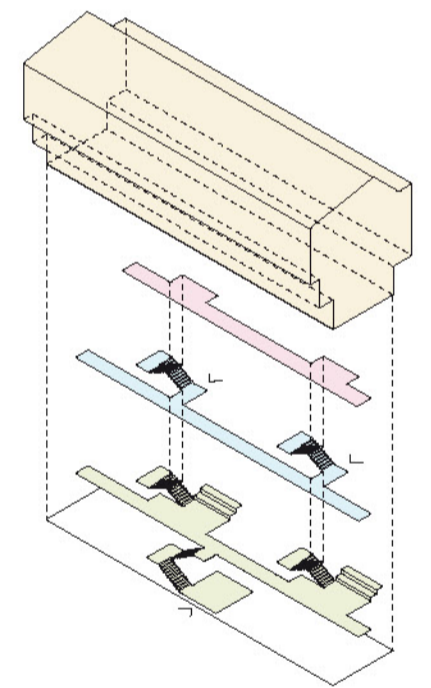


Spatialité du nœud de circulations

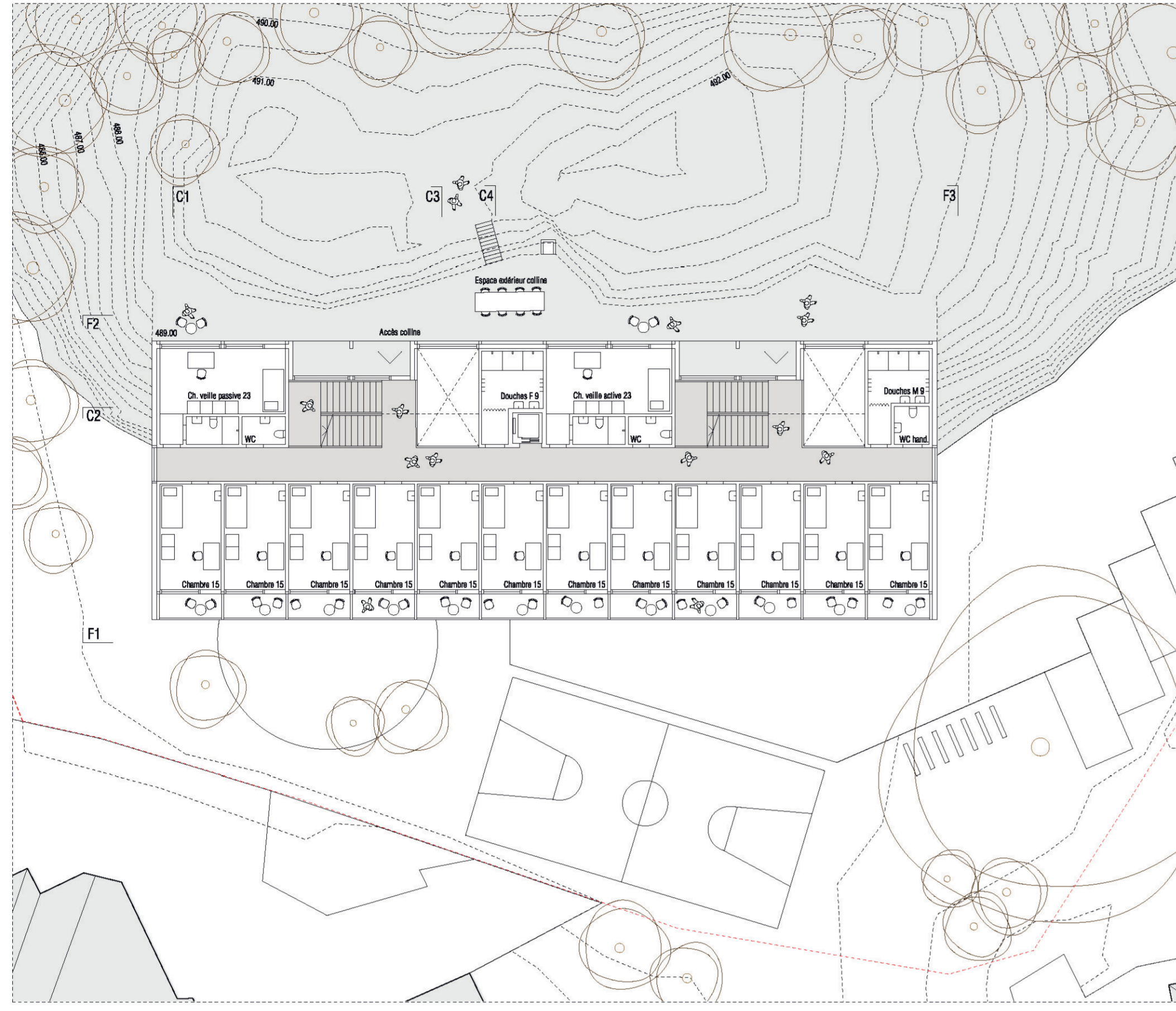


Coupe C1

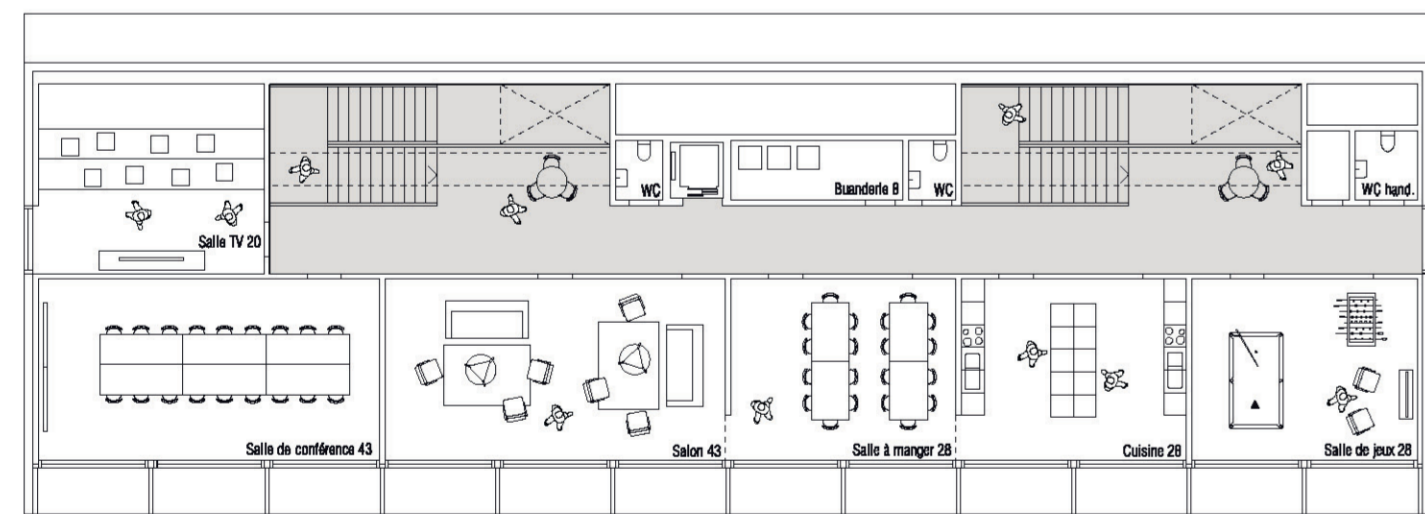
Volumétrie et système des circulations



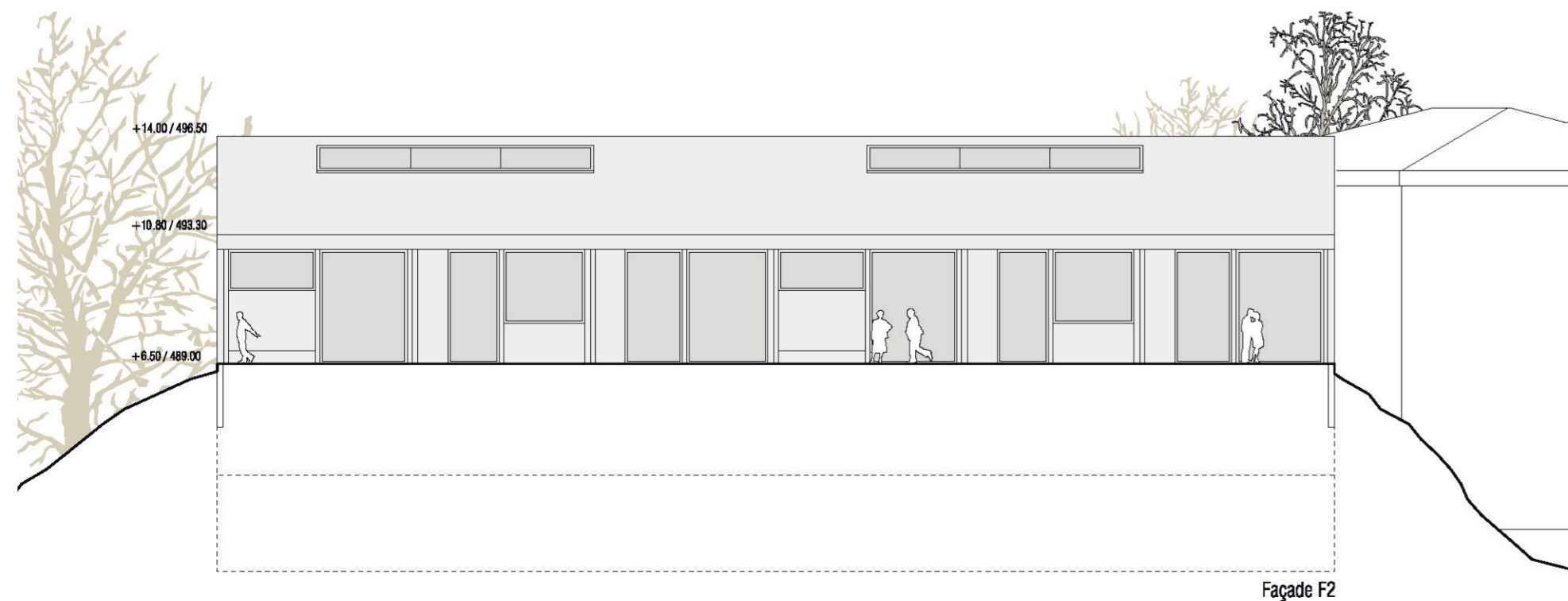
Coupe C2



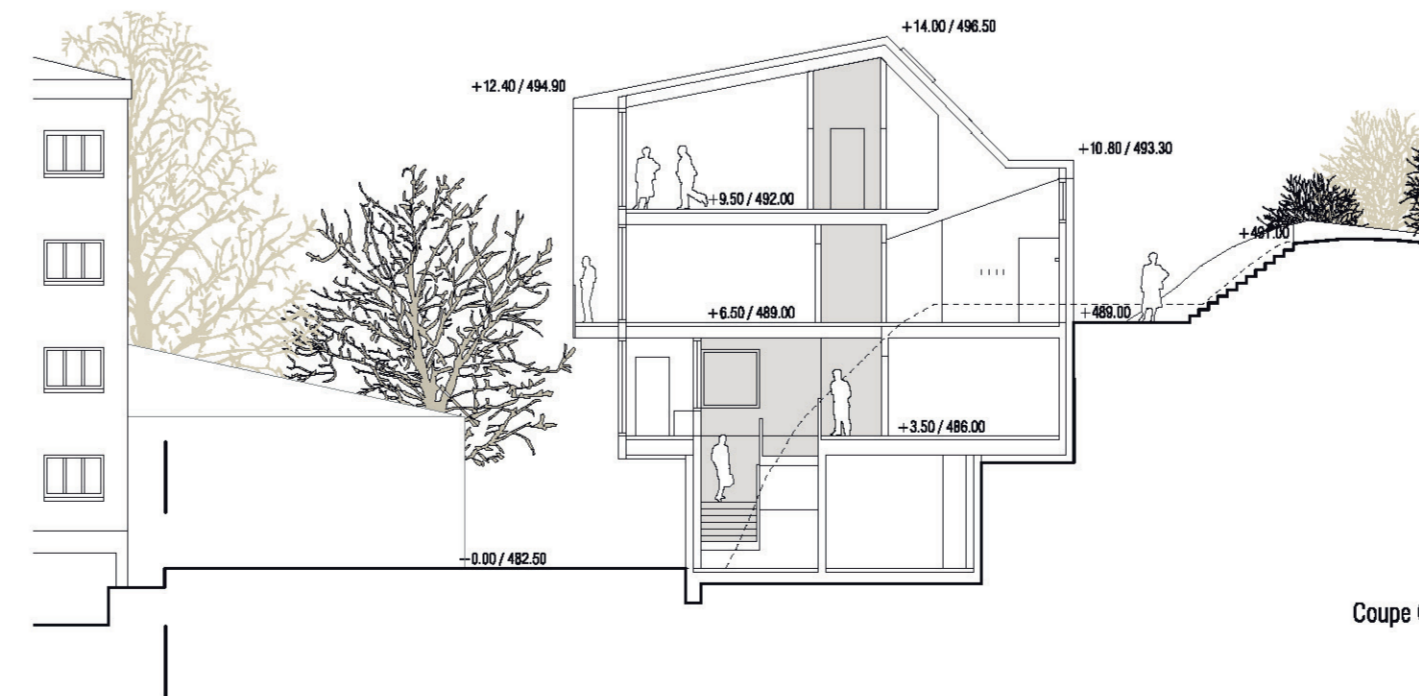
2ème +6.50 / 489.00



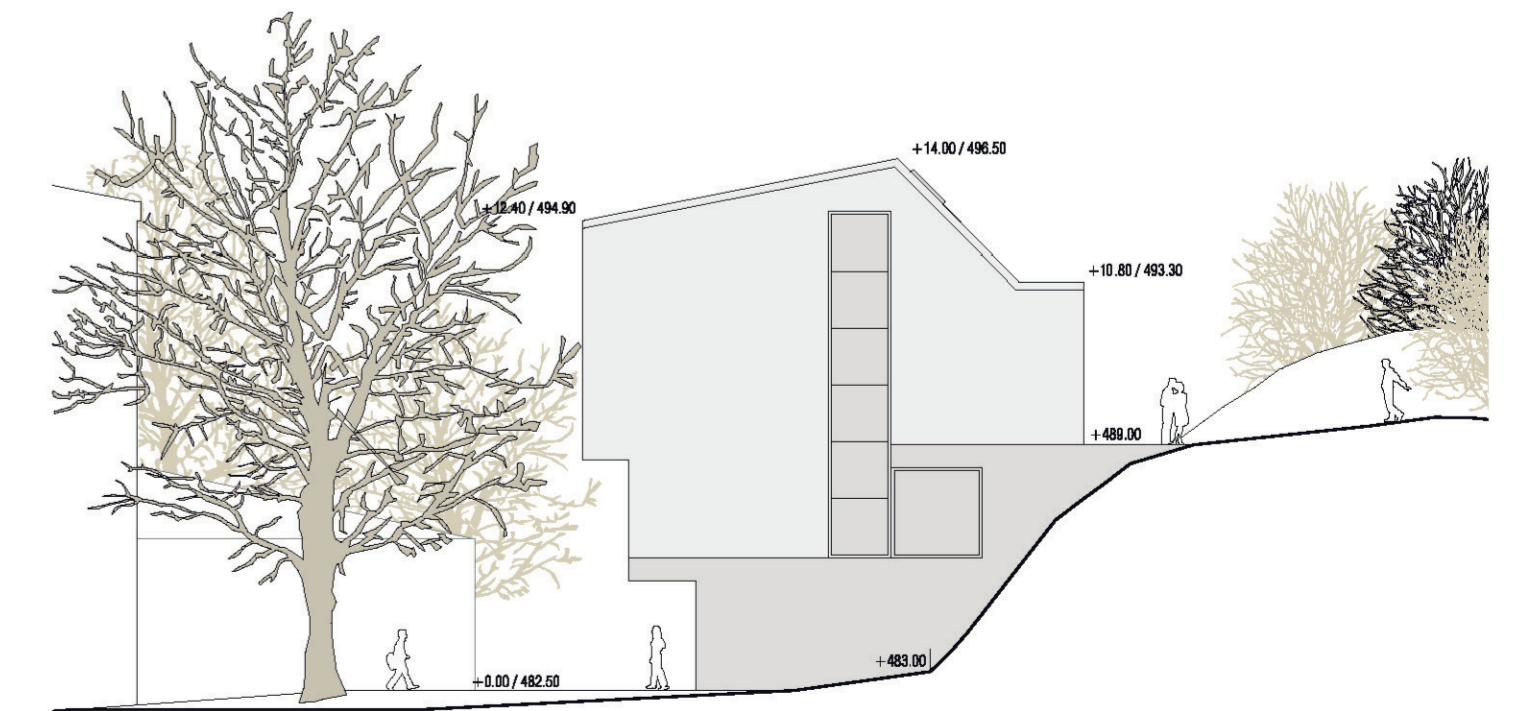
3ème +9.50 / 492.00



Façade F2



Coupe C4



Façade F3

Concept structurel

Le concept structurel emprunte à la construction vernaculaire un socle minéral supportant une construction légère en bois.

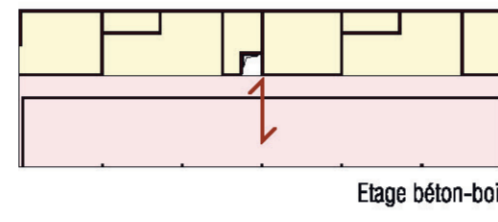
Pour des raisons de résistance aux séismes, ce concept est renforcé par un premier plancher et une partie du premier étage, en contact avec la terre, en béton. Le solde de la construction est constitué de planchers collaborant bois-béton à dalles bois massives supportées par des poutres et colonnes en bois.

Ce choix est favorable en termes de résistance au feu, de confort acoustique et de limitation du poids propre des éléments porteurs. La cage d'ascenseur et les murs de paier des escaliers se poursuivent, en béton sur toute la hauteur de l'édifice. Le solde des renforts nécessaires à assurer la stabilité horizontale est constitué de poutres à ossature contreventées dans leur plan. L'effet de diaphragme des plans horizontaux est assuré par les fines dalles de compression en béton des planchers mixtes coulés sur place.

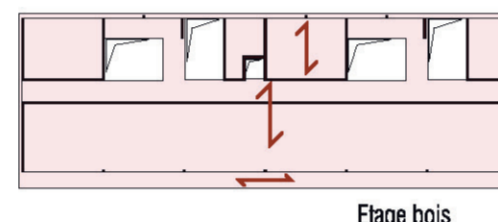
L'horizon rocheux sur lequel repose le bâtiment permet enfin une limitation des accélérations horizontales induites par les séismes. La dalle sur rez-de-chaussée, en béton d'épaisseur moyenne, garantit la reprise des porte-à-faux des façades longitudinales et sert de dalle de répartition pour gérer les discontinuités des axes porteurs supérieurs. Pour limiter la quantité de matière à mettre en œuvre, elle est évitée dans les zones les moins chargées, devenant une manière de dalle nervurée reconnaissant le tracé des porteurs des étages supérieurs.

La structure proposée est simple et efficace, à énergie grise contenue et particulièrement adaptée à son usage et aux conditions locales.

Principe structurel

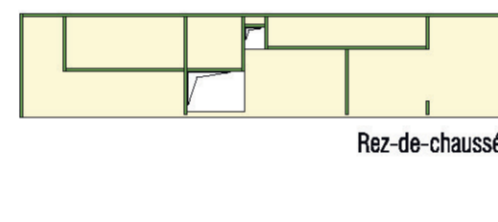


Etage béton-béton

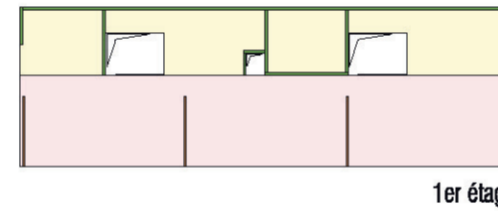


Etage bois

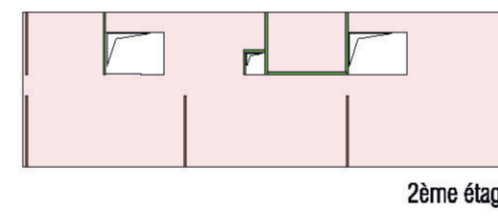
Principe parasismique



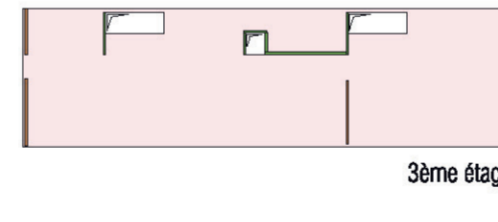
Rez-de-chaussée



1er étage

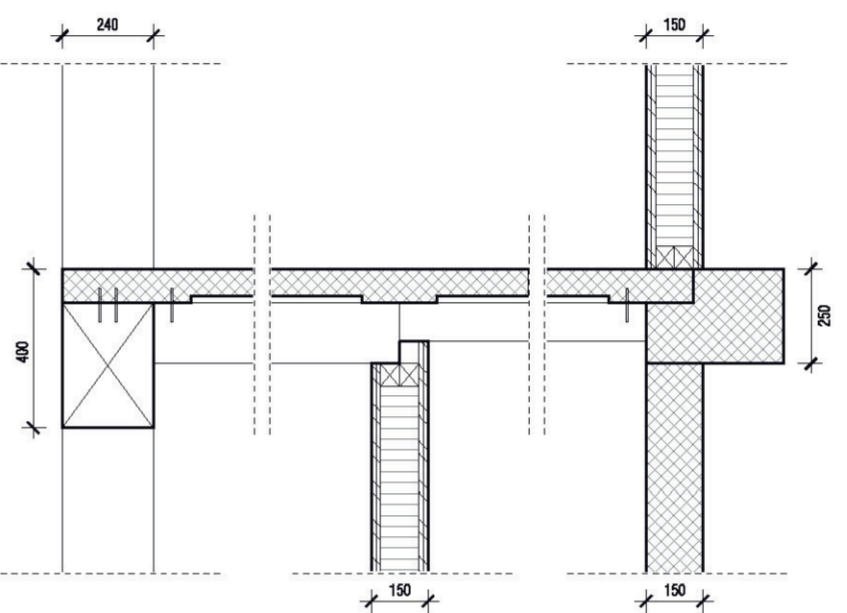


2ème étage



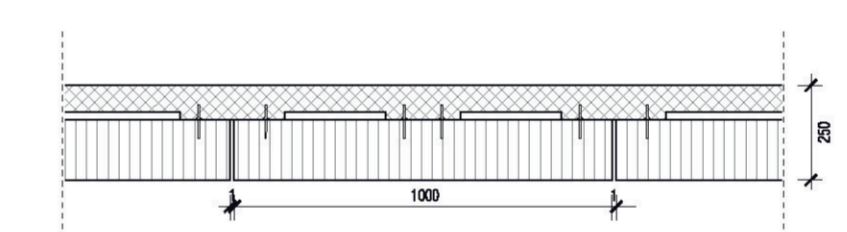
3ème étage

Coupe structurelle des planchers béton et bois-béton / plancher sur rez 1/20

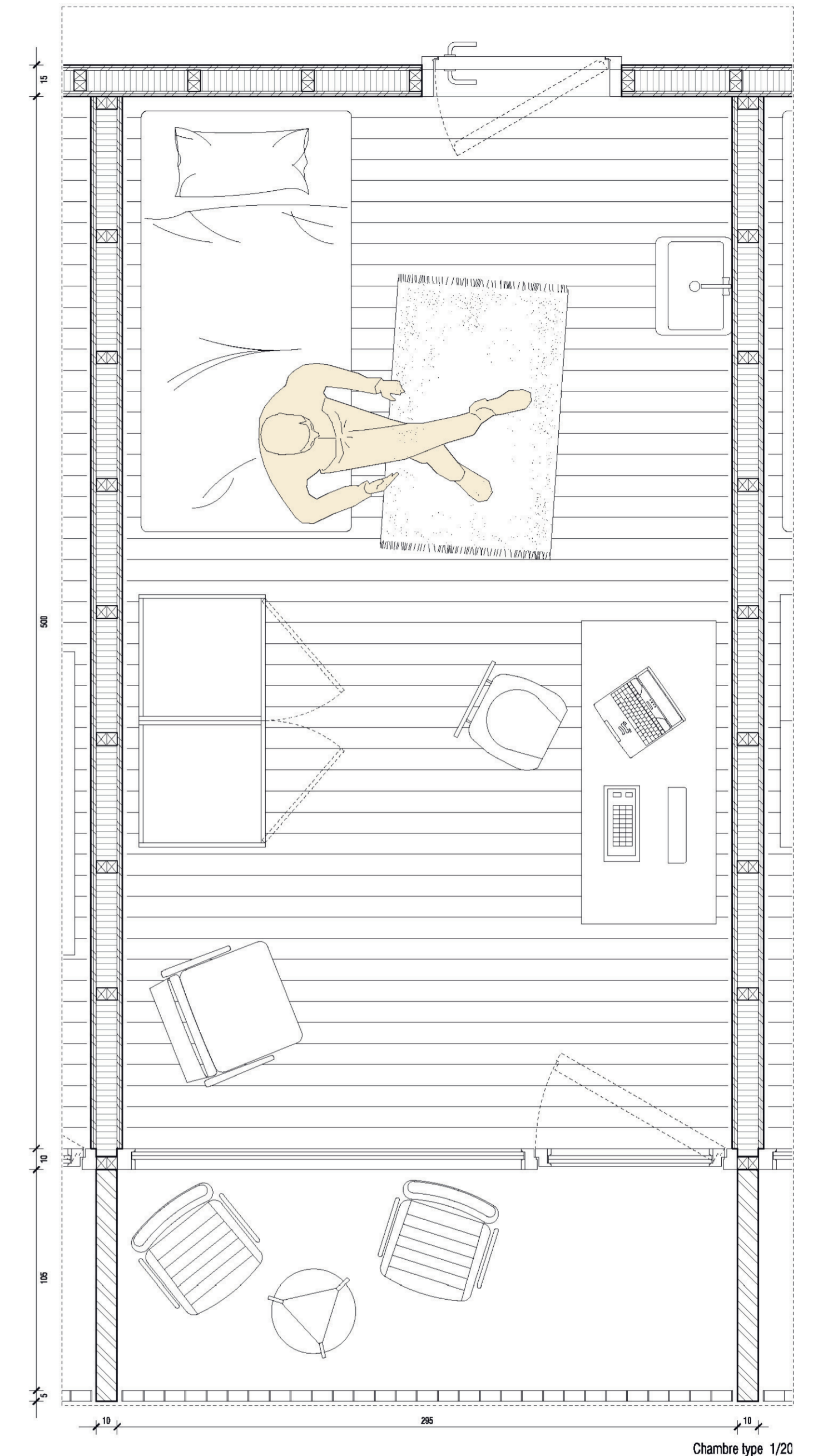


Dalle béton 250mm  
Dalle béton 70mm  
Isolation 20mm  
Dalle en bois massive 160-100mm

Coupe structurelle du plancher mixte / plancher sur 2ème et 3ème 1/20



Dalle béton 70mm  
Isolation 20mm  
Dalle en bois massive 160-100mm



Chambre type 1/20